



## Sommaire

### Page 2 :

- Villages
- Vie communale

### Page 3 :

- Aménagement du territoire

### Page 4 :

- Rythmes scolaires

### Page 5 et 6 :

- A l'écoute des associations

### Page 7 :

- Vie municipale
- Le coin du Patois
- Notre histoire

### Page 8 :

- Communauté de Communes
- Pays du Velay

### Page 9 :

- Environnement

### Page 10 :

- Infos communales
- État civil

Crédit photo : Mairie / Archives

### Rédaction et photos :

Commission communication  
Impression  
sur papier 100 % recyclé

IMPRIMERIE JEANNE-D'ARC

1402520

## Le mot du maire

Chaque année, à pareille époque, le bulletin municipal, trait d'union entre les élus et la population, retrace l'historique des actions engagées par la municipalité.

Mais au delà des informations purement locales, je me dois de vous informer des évolutions législatives et réglementaires, ainsi que des informations pratiques susceptibles de vous aider dans vos démarches au quotidien.

La réforme territoriale et l'avenir de nos finances sont, bien sûr, au cœur de nos préoccupations. Ce projet de réforme territoriale m'interroge sur l'avenir des communes, alors que leur rôle est toujours plus essentiel dans la mise en œuvre des politiques de proximité. La commune est de plus en plus souvent le premier recours et le dernier espoir de nos concitoyens dans la difficulté.

Je suis convaincu de la nécessité de la coopération intercommunale, mais elle doit rester un outil au service des communes et non l'instrument de leur extinction.

**Pour moi, la commune doit rester plus que jamais l'échelon de proximité.**

Une autre question se pose à moi quant au désengagement de l'État par le gel des dotations, cela entraînera automatiquement une diminution de la capacité d'action des communes.

11 milliards de baisse de dotation sur les 3 années à venir, alors que les charges obligatoires ne cessent d'augmenter. Pourtant la commune et l'intercommunalité doivent rester un puissant levier de progrès et de relance.

Dix mois se sont écoulés depuis notre élection. Cette période a été très intense.

- La réforme des rythmes scolaires a été mise en place conformément à notre engagement. Nous avons privilégié des activités périscolaires de qualité nous appuyant sur une charte assurant la sécurité des enfants.

Je veux souligner le long et fructueux travail mené conjointement avec la communauté de communes du Meygal, les représentants des parents d'élèves, les enseignants, les agents et les élus municipaux. Qu'ils en soient remerciés.

- La rénovation du Village Vacances de Chapteuil s'est achevée le 1er juillet 2014.

- L'ouverture de la salle Multisports est effective depuis le 5 janvier.

En cette période de crise économique et sociale particulièrement prononcée, il est important de noter que l'ensemble des chantiers communaux contribue au maintien d'une activité pour de nombreuses entreprises et donc à la sauvegarde de l'emploi.

Gardons notre dynamisme, poursuivons les projets, ils sont notre ouverture et notre oxygène.

2015 sera aussi l'occasion d'aider les associations à pérenniser les manifestations déjà existantes, ce sont toujours des moments privilégiés de rencontre, d'échange et de convivialité. Elles sont le moyen pour nos concitoyens de rester attentifs les uns aux autres, de renforcer le lien social et le sentiment de bien-être, de bien vivre dans notre commune.

Cette 2ème année de mandature ne sera donc pas une année d'observation mais une année d'action avec la mise en œuvre et la réalisation de différents projets.

A vous tous, ce sont des vœux de bonheur et de joie que je vous adresse bien sincèrement.

Je vous invite à la cérémonie des vœux à l'espace associatif et culturel le vendredi 16 janvier à 19 heures.

Que notre commune reste accueillante et solidaire, c'est le souhait que j'émetts pour 2015.

André FERRET

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 02 août 1914, comme dans tous le pays, le tocsin résonnait dans la campagne capitolienne, précédant le tambour et les affiches qui annonçaient l'ordre de mobilisation générale.



En ce 11 novembre 2014, 96ème anniversaire de l'armistice de 1918, Saint-Julien-Chapteuil a rendu un vibrant hommage à ses enfants morts pour la France ; cette année étant la première du cycle commémoratif du centenaire d'une guerre dont on affirmait, à l'époque, qu'elle serait « la der des der ». A l'issue de l'office religieux, anciens combattants, élus, sapeurs-pompiers, autorités militaires et religieuses, enseignants, élèves et habitants de la commune se retrouvaient sur l'esplanade du monument aux morts. Aimé Chalendard, président des ACPG et André Ferret, maire, lisaient les textes officiels, messages de paix et de fraternité entre les peuples. Il revenait ensuite aux élèves de l'ensemble scolaire St-Joseph et à ceux de l'école publique « Les Copains » d'égrainer les noms des 102 poilus inscrits sur le monument communal. Le dépôt de gerbe, la minute de

silence et l'hymne national complétaient cette cérémonie empreinte d'émotion préparée par les élus et les anciens combattants.



Erigé en 1921, place St-Robert (devant le bâtiment de la Communauté de Communes), le monument fut transféré en bas de l'Avenue Jules Romains, dans les années 50, puis déplacé sur l'esplanade en dessous de l'Eglise, dans les années 90, son emplacement actuel.

Ah ! on s'en souviendra de ce 31 juillet 1914 ! Ce fut le dernier jour de classe de l'ancien monde. Au lieu de grandes vacances, on eut la Grande Guerre. L'éclat terrible de ce jour d'été a assombri toute mon enfance.

... Personne ne pouvait s'y tromper. En abattant Jaurès, ce 31 juillet 1914, on ouvrait la voie à la guerre. On livrait aux fossoyeurs l'immense chantier du Nord-Est où ils allaient pouvoir entasser dans leurs charniers, dans leurs ossuaires, des régiments de jeunes morts, parmi lesquels mon père, avec toutes nos espérances.

Et là, pêle-mêle, des villages entiers autour de leur instituteur à lorgnons, et là, pêle-mêle, tout ce que la Gaule avait nourri, pendant deux mille ans de paysans moustachus, avec leurs rêves de liberté dans leur bidon de vin. Le tombeau de Jaurès est le plus grand tombeau de France, puisqu'il contient toute une génération assassinée, la dernière de notre vieille histoire...

La mort de Jaurès vue par Gaston BONHEUR  
(1913-1980)

Joëlle FOURNEL  
Josianne SUC

### DANS NOS VILLAGES

L'équipe municipale a fait le choix de reconduire le principe d'une commission villages élargie qui a été installée ce 21 novembre 2014.

Elle est constituée des 6 élus membres de la commission municipale (Pierrette Samanni, Dominique Chalendard, Joël Dessalces, Georges Crespy, Serge Petit et Laurent Espenel) auxquels se rajoutent les représentants des villages de la commune (élus résidant hors du bourg et délégués nommés par leur village).



Si le rôle de la commission municipale est plutôt opérationnel avec l'instruction des demandes spécifiques et la mise en œuvre des projets, la commission village élargie est plutôt une instance de réflexion. Son ouverture à des non-élus et sa représentativité de tout le territoire capitolien permettent d'avoir une vision très objective des problèmes, besoins et envies de nos concitoyens. Elle favorise ainsi l'émergence de projets, de règlements, de travaux admis et partagés par le plus grand nombre et dans le sens de l'intérêt général. Pour exemple la stratégie municipale concernant la gestion des biens communalisés et biens de section issue de la réflexion en commission élargie.

Les représentants de village sont bien évidemment les interlocuteurs privilégiés de la mairie pour les affaires concernant leur village et sont systématiquement consultés. Ils n'ont pas de rôle décisionnel mais sont la courroie de transmission entre la mairie et leur village. A ce titre, ils ont la responsabilité de l'affichage des informations municipales sur les tableaux d'information.

Lors de sa dernière rencontre, la commission villages a notamment proposé la mise en place d'un système d'alerte SMS de façon à être plus réactif et efficace lors de la survenance d'événements (intempéries, pollution...) nécessitant une information immédiate et précise de la population. Aux équipes de la mairie d'étudier les conditions de réalisation et les moyens à mettre en œuvre avant de proposer au conseil municipal de valider cette proposition. Les comptes-rendus de réunions seront désormais mis en ligne et consultables sur le site internet de la commune.

Dominique CHALENDARD

### VILLAGES : LISTING DES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

Les ARDENNES	Serge PETIT
AUTEYRAC	Michel PARRAT Patrice SANIAL
BARD - CHAUMARD	Philippe BARRIOL
Le BETZ - l'HERM JALAZOUX - JULIO - La RIBE PRACROS - Les TROIS CROIX	Dominique CHALENDARD Laurent EXBRAYAT
BOURGNEUF Les CHAVAILLAS	Philippe de BONNEVILLE
CHAPTEUIL - BACELLES VILLEDEU	Florence MALEYSSON
LA CHAPUZE Les FROMENTAUX	Jean POUGET Martine CHAMBRON Sébastien ROYER
Les COUDERTS	Laurent MARCHANDE
Le FRAISSE - Les ROCHES CHANALES - Les MOURETS	Céline CHAMBON
GRANGE - PRAT LA PORTE PEYREBRUNE	Isabelle PERBET
NEYZAC - Le CHIER	Paul LHOSTE
ROCHEROLS MONTCHANY	Mercedes PHILIBERT Antoine PUIG-CAIXAS Joël BORELLY
ST-MARSAL - BELLERUT Les GONNETS - Les VIGNETTES La CHAPELETTE	Laurent ESPENEL Elodie BERARD-ROUX
SUMENE	Marie-Christine VEYSSET
Le VILLARET - La FAYE	Jacques GOYARD Florence DE GROLEE

### COMMISSION MUNICIPALE VILLAGES :

**PRESIDENT :** Dominique CHALENDARD.

**MEMBRES :** Georges CRESPIY ; Joël DESSALCES ; Laurent ESPENEL ; Serge PETIT ; Pierrette SAMANNI.

## UN CADRAN SOLAIRE QUI DONNE L'HEURE DE LA MONTRE, POUR LA PLACE DE LA MAIRIE

*"La jeunesse est le temps que l'on a devant soi"*

Jules Romains

Une effervescence particulière régnait place de la Mairie le vendredi 13 juin en fin d'après midi lors de l'inauguration du cadran solaire équatorial installé et offert par l'association Orion, groupe d'astronomie du Velay en charge de l'observatoire du Betz, à la commune.

L'occasion était donnée à Dominique Chalendard, adjoint au maire, de remercier l'association au travers de son président Michel Martel pour ce cadeau « révélateur de l'esprit Orion et d'une relation forte entre les deux parties », créant le lien entre la commune et son observatoire.

« Activité plaisir, ouverture touristique certes, mais il faut voir également dans cette œuvre un intérêt pour vulgariser l'astronomie », et comme devait préciser le président, « ce cadran solaire reliera symboliquement la ville de St Julien à son observatoire ».

L'honneur et les applaudissements revenaient avant tout à son concepteur Jean-Paul Monatte cadranier à Orion qui se faisait un plaisir d'expliquer l'instrument : sa forme sphérique comme le globe terrestre, sa ligne équatoriale avec les graduations des heures, sa tige centrale ou style dont l'ombre portée donne l'heure, son axe d'inclinaison calculé selon le méridien local, la latitude et la longitude de la commune, et le bout du style en direction du Nord et de l'étoile polaire.

Pour compléter cette œuvre dévoilée à 19 heures, les élus de la commune n'ont pas oublié le plus illustre des capitoliens, puisque l'artiste cadranier a gravé au centre de l'œuvre la maxime enthousiasmante : « *La jeunesse est le temps que l'on a devant soi* » de Jules Romains.

L'ensemble est installé sur un socle en pierres d'Auteyrac réalisé par les services techniques de la commune et complète l'organisation de cet espace public.

Toutes les explications sont en vidéo sur le site [www.orion43.fr](http://www.orion43.fr), et une démonstration a été donnée en direct aux présents par Mathéo, 11 ans, le dernier arrivé au club et qui a le plus de jeunesse devant lui.

Joëlle FOURNEL

Le cadran situé sur la place de la mairie est un cadran de type **Equatorial**. Il est unique, sa graduation et son orientation dépendent entièrement du lieu de l'installation.

Il est constitué de deux cercles métalliques perpendiculaires entre eux, symbolisant le globe terrestre.

Un des cercles est parallèle à l'équateur terrestre et supporte la graduation, l'autre est parallèle au plan formé par les méridiens 90° et 270°.

La tige appelée style ou gnomon est orientée Sud-Nord et son ombre portée sur la graduation donne l'heure. Cette tige est parallèle à l'axe de rotation de la terre. La nuit elle pointe l'étoile polaire. Cela signifie que le cadran peut aussi servir de boussole, le nord se trouvant dans la direction donnée par la tige.



### Comment lire l'heure ?

Afin d'en faire un objet décoratif, mais en même temps un instrument utile, ce type de cadran intègre dans sa conception plusieurs décalages pour donner à partir du soleil, **directement l'heure de la montre :**

Le décalage entre l'heure donnée par le soleil et l'heure d'été est intégré dans la graduation (soit + 2 heures par rapport au temps solaire). En hiver il conviendra de retirer 1 heure à l'ombre lue sur le cadran.

Le décalage par rapport au méridien d'origine Greenwich (longitude du lieu d'installation) est également intégré dans la graduation (-4 mn/degré de longitude Est)

Le troisième décalage, contrairement aux deux premiers qui sont fixes et qui ne dépendent

que du lieu géographique, est **variable tout au long de l'année**. Il ne peut donc pas être intégré dans la graduation. Il est matérialisé par la courbe de l'équation du temps gravée sur l'ardoise.

**Il convient de rajouter à l'ombre lue la correction positive ou négative donnée par la courbe en fonction de la date.**

**Exemple:**

**Au 15 mai : - 4mn**

**Au 31 juillet : + 6mn**

**Au 1 Septembre : + 0 mn la courbe passe par zéro, pas de correction.**

Jean Paul MONATTE, cadranier au groupe Orion.



### QUE SE PASSE-T-IL LORSQU'IL NEIGE A SAINT-JULIEN ?

Depuis 7 ans, afin de faciliter la circulation, un plan communal de viabilité hivernale a été instauré. Dès 5 h du matin (6 h le week-end), les véhicules affectés au déneigement parcourent routes et chemins et ce jusqu'à 20 h.

Un service d'astreinte a également été mis en place, pour cette année du 28 novembre 2014 au 6 mars 2015, prolongé si besoin jusqu'au 20 mars. Deux prestataires privés, entreprises CUOQ et BERARD, complètent l'équipe d'intervention composée de deux employés municipaux. Quatre engins couvrent ainsi le territoire de la commune, selon les circuits suivants :

● **Circuit n° 1, camion communal :** rue Chaussade, rue et place E. Mauras, zone artisanale, Sumène « les 2 routes », la Vio du Breuil, le Hameau du Breuil, les Couderts jusqu'au carrefour de Bacelles, le Fraisse, Chanalès, les Roches, complexe sportif.

● **Circuit n°2, tracteur communal :** le Coudert du Mariou, chemin Dunis, Chaize, montée de l'Eglise, place du Marché, place de l'Europe, le Charreyron, place de la Mairie, route des Fromentaux, quartier du

Ruisseau, rue Simon Marcon, maison de retraite, lotissement les Carmes, le Barou, Bacelles, VVF, Chapteuil, descente Pons de Chapteuil, chemin Jamon, Auteyrac, chemin des Cités, caserne des pompiers.

● **Circuit n° 3, tracteur CUOQ :** la Chapuze, Rocherols, Montchanis, Marcihac, Peyrebrune, Chaumard Bas, Bard, La Faye, Bourgeneuf, les Chavaillas, le Villaret, les Ardennes, chemin Debrey, Neyzac, les Mourets, le Fraisse.

● **Circuit n° 4 tracteur BERARD :** St-Marsal, les Gonnets, la Chapelette, l'Herm, le Betz, le Chevalèse, Jalazoux, les Trois Croix, la Ribbe, les Rials, Pracros.

Le « sel » est utilisé uniquement dans les rues du bourg.

Entre 5 h et 8 h du matin les routes principales sont dégagées, mais des impondérables peuvent survenir, panne mécanique, appel des services de gendarmerie pour une urgence... aussi faisons-nous appel à la compréhension des capitoliens pour les jours où cela ne se passe pas comme prévu. Cette organisation ne dispense pas l'usager d'être équipé de pneus neige, de pelle, vêtements chauds, etc...

### ACQUISITION D'UN NOUVEAU VEHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

En remplacement du camion existant, polyvalent, il sera utilisé aussi bien pour le déneigement, l'entretien des espaces verts que le transport de matériel. D'un gabarit plus petit, il pourra accéder aux voies étroites et sera équipé d'une polybenne d'où une utilisation plus rationnelle.



### PETIT LIFTING POUR L'AVENUE JULES-ROMAINS (RD 15)

Une étude est en cours pour l'installation d'un « feu vert à récompense » afin de réduire la vitesse sur cette voie. Ce dispositif a pour objectif de maintenir un flux de trafic continu sur l'avenue, tout en régulant la vitesse à 50 km/h maximum. En effet,



avec un feu tricolore traditionnel, certains automobilistes ont tendance à accélérer quand le feu est vert avant qu'il ne passe au rouge. Le « feu vert à récompense » consiste à installer un feu tricolore qui reste rouge jusqu'à ce qu'un véhicule se présente devant un petit radar qui détecte sa vitesse à une certaine distance. Si celle-ci est supérieure à 50 km/h, le feu reste au rouge, inférieure à 50 km/h, il passe au vert. Voyant d'assez loin le feu rouge allumé, les conducteurs sont incités à ralentir. Le système sera appuyé par l'installation, en amont, de panneaux indicateurs de vitesse informant les automobilistes de ce nouveau dispositif.

Une réflexion est également menée route d'Yssingaux, à hauteur de la place St-Robert

### CHEMIN PIETONNIER, ROUTE DE GRANGE

Cet aménagement permettra aux piétons, notamment aux scolaires, d'accéder en toute sécurité au complexe sportif.

*Eric COSTE*

### PATRIMOINE : FOUR DE SUMENE

Suite à un accident de la circulation routière, le four à pain du village de Sumène avait été sérieusement endommagé. Réparé depuis cet automne, il est à nouveau la fierté de ses villageois.



### LA SALLE MULTISPORTS

Après avis favorable rendu le 9 décembre 2014 par la commission de sécurité, la salle multisports a enfin pu être mise à disposition des clubs sportifs et des établissements scolaires depuis le 5 janvier.



### LES TRAVAUX DE VOIRIE DANS LES VILLAGES

- Ouverture du chemin du Fraisse à Panavat (en direction de Montusclat)
- Nivellement de plus de 10 km de chemins ruraux : St-Julien /Chanalès, via les Roches – les Couderts/Neyzac – Les Couderts/Chaumard – Bard/Peyrebrune – St-Marsal/La Pradette – Jalavoux –
- Réalisation d'un réseau pluvial dans le village du Fraisse
- Reprise d'un important aqueduc et mise en sécurité d'un fossé à Bourgeneuf
- Eparage des voies communales dans les villages côté nord de la RD 15
- Goudronnage (point à temps) sur l'ensemble des voiries de la commune.

### URBANISME

Conséquence ou pas de la révision du POS, accompagnement intellectuel de la municipalité dans ces démarches, dans une société névrosée par une crise alimentée d'incertitudes, il y a des capitoliens qui portent des projets, entrouvrant ainsi des fenêtres positives et consolidant le dynamisme de notre commune. Les faits sont si rares qu'il est important de les citer :

- **Les Sarrades :** lotissement Mallet-Borelly, 6 lots réalisés en 2013, dont 3 encore disponibles
- **Les Sarrades :** lotissement Nouvet-Bonnet, 6 lots au sud du nouveau lotissement Mallet
- **La Croix Blanche :** lotissement consorts Mallet, 4 lots.
- **Les Carmes :** terrain Mallet, divisible en plusieurs lots.
- **Grange :** 3 lots, parcelle Muru.
- **En projets :**
  - > Rampe Pons de Chapteuil, 5 ou 6 lots, propriété Vernet
  - > Pré Boulhac, une dizaine de lots, propriété Rivat

### PANNEAUX EN BORDURE DE LA RN 88

Depuis août 2014, des panneaux d'animation touristique ont été implantés en bordure du plus grand axe routier de la Haute-Loire. Ces panneaux de 20 m<sup>2</sup> chacun ont été positionnés sur la 2x2 voies de Bessamorel, dans le sens St-Etienne-Le Puy et sur la 2x2 voies, avant la sortie de St-Germain dans le sens Le Puy – St-Etienne. Pour obtenir l'autorisation, la première en Haute-Loire, la procédure a été longue, 4 ans, du fait d'une réglementation contraignante mais ô combien nécessaire. L'objectif de ces panneaux est d'inviter les usagers en transit à venir découvrir notre commune, à faire du tourisme, à consommer et, qui sait, peut-être à s'y installer.



*Eric COSTE*

### NOTRE VVF A FAIT PEAU NEUVE : il est classé 3 étoiles

Le village de vacances de Chapteuil, propriété de la commune de Saint-Julien Chapteuil, a été créé il y a 44 ans grâce à un partenariat entre la commune et VVF qui en assure la gestion.

Une première rénovation du site a eu lieu en 1995, voilà 20 ans. Notre VVF avait besoin d'être remis au goût du jour.

Depuis le printemps 2014, plusieurs entreprises se sont succédées avec pour objectifs la rénovation, l'isolation et l'agrandissement des 40 logements locatifs que compte le VVF.

L'opération, soutenue par la commune, est une opération d'ampleur : agrandissement des logements, changement des menuiseries, réaménagement intérieur, modernisation (lave-vaisselle et écran plat dans chaque logement), construction de deux logements adaptés aux personnes à mobilité réduite...

Juillet 2014 : Fin des travaux dans les logements et accueil des touristes dans les nouveaux locaux.

Automne 2014 : Fin des aménagements intérieurs.

Prévisions 2015 : Notre VVF

est ouvert pendant les vacances scolaires en hiver, de mai à septembre inclus et toute l'année pour les weekends/courts-séjours/groupes et individuels sur demande.

Au programme des animations hiver 2015 : balades découvertes, randonnées en raquettes, ski de fond, chiens de traîneau etc. Et toujours avec des animations spécifiques destinées aux enfants, adolescents et adultes.

**Contact : Mme Denise Masson – VVF ;  
04 71 08 71 91  
stjulien@vfvillages.fr**



*Céline CHAMBON*

## RYTHMES SCOLAIRES

### LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

**D**ébut septembre a sonné l'heure de la traditionnelle rentrée des classes et, cette année, elle a offert, du fait de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, un challenge particulier aux membres de l'équipe municipale. Il nous fallait impérativement que cette nouvelle organisation soit couronnée de succès dans l'intérêt des enfants et de leurs familles.

De nombreuses séances de travail, notamment au niveau de la Communauté de Communes du Meygal, des réunions d'information en direction des parents d'élèves nous ont permis de peaufiner ce projet qui a dû recueillir l'aval des autorités académiques. Il a fallu sélectionner des activités attractives et variées à proposer aux enfants, recruter des animateurs compétents, trouver des locaux susceptibles d'accueillir dans de bonnes conditions petits et grands, monter de complexes dossiers administratifs.

Pour la commune de St-Julien-Chapteuil, pour cette année scolaire, c'est le mardi après-midi qui a été débloqué pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Les enfants ont été répartis selon leur âge en plusieurs groupes qui portent tous un nom de fruits rouges : cassis, groseilles, myrtilles etc. Quelle belle salade de fruits ! Pour les élèves du primaire, pendant une période de sept semaines environ, deux activités physiques artistiques ou manuelles leur sont proposées. Les élèves de maternelle ne sont pas oubliés pour autant et bénéficient d'un programme différencié bien adapté à leur âge et qui respecte bien leur rythme de vie.

Il nous a paru intéressant, après les vacances de la Toussaint, de faire un premier bilan de cette expérience et pour cela nous avons choisi d'aller à la rencontre des enfants et des animateurs et, pour un après-midi, de nous plonger en totale immersion au cœur d'une séance de TAP pour recueillir leurs impressions et témoignages.

#### ■ ATELIER ATHLETISME :

Encadrés de façon bienveillante et encouragés par Baptiste Massin, douze enfants évoluent sur un parcours balisé avec des cerceaux et des plots dans la cour de l'école. Pour Nino et Margaux, 8 ans élèves en CE2, l'objectif à viser ce sont de futurs Jeux Olympiques et pourquoi pas à St Julien et leurs modèles s'appellent Christophe Lemaitre et Renaud Lavillenie. Comme quoi la valeur n'attend pas le nombre des années !

#### ■ ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ :

Anaïs et Clarisse, 9 ans élèves en CM1 ont troqué pour aujourd'hui leur tenue d'écolière pour celle d'agricultrice bâtisseuse. C'est à plat ventre sur un tapis de jeu que nous les avons rencontrées. Leur mission : reconstituer à l'aide d'éléments en bois et de figurines une ferme modèle. Chaque semaine, Laurent, le moniteur de l'association Cekankonjou secondé par un membre de l'équipe municipale, propose aux enfants des activités ludiques sur un thème différent : la ferme, les chevaliers, les pirates etc. Par équipe ou individuellement, les enfants vont librement tester les nombreux jeux de société mis à leur disposition. C'est dans la bonne humeur et la convivialité qu'ils développent ainsi les compétences telles que le respect des règles, l'entraide et l'acceptation avec le sourire de la victoire comme de la défaite.

#### ■ ATELIER NATURE ET PATRIMOINE :

Cet après-midi, une drôle de mixture se prépare dans une des salles de l'école avec l'aide de petits marmitons bien affairés. Des bandes de papier journal détrempe depuis quinze jours dans une bassine. Noémie, 7 ans s'active : à l'aide d'une éponge, elle assèche consciencieusement une bouillie grisâtre déposée au fond d'un cadre en bois. Après plusieurs minutes de travail attentif elle découvre avec ravissement qu'elle vient de réaliser une feuille de papier recyclé qu'il faudra laisser sécher avant utilisation. Tout en s'amusant, les enfants de ce groupe confié à Béatrice Sauvignet ont ainsi découvert l'historique de l'invention du papier, la nécessité de protéger nos ressources naturelles et la vertu et l'utilité du recyclage des matières premières.

Jacques GOYARD - Isabelle PERBET  
Pascal VANDECASTEELE



#### ■ ATELIER ECOLOVITE :

A-t-on toujours besoin de gadgets de plus en plus sophistiqués, d'objets de haute technologie pour s'amuser ? Lise et Gaël, 6 ans ainsi que leurs camarades découvrent dans cet atelier qu'avec de simples objets du quotidien trouvés gratuitement dans la nature: des glands, des cailloux, de la mousse, des brindilles, on peut, sans bourse délier, s'offrir d'inoubliables moments de détente et de créativité. C'est en faisant appel à leur imagination, à leurs différents sens que Pascale Mosbah, la monitrice, initie les enfants au plaisir d'utiliser les ressources que leur procurent Dame Nature et notre environnement. Une bonne leçon d'anti-gaspillage dans notre monde illusoire et factice de la surconsommation.

116 enfants, primaire et maternelle, sont inscrits aux TAP. Avec un taux de fréquentation qui avoisine les 98% on peut mesurer l'accueil favorable qu'a reçu cette nouvelle organisation des rythmes scolaires auprès des parents d'élèves et des enfants. Nous tenons aussi à souligner le total engagement, le professionnalisme et le dévouement du personnel municipal et des encadrants, qui, malgré la nouveauté et la complexité du projet, savent se montrer à la hauteur des enjeux.

C'est, pour la municipalité de St-Julien qui assume l'effort financier induit et qui s'est totalement investie dans cette aventure, un beau motif de satisfaction et un signal fort pour poursuivre ses actions en faveur de l'épanouissement et du bien-être des enfants confiés.

#### ■ ATELIER ALL IN ENGLISH :

Alexis et Sarah 10 ans, élèves de CM2, attendent avec impatience de pouvoir étrenner leur nouveau prénom qu'ils vont choisir dans la langue de Shakespeare. Ils bénéficient déjà, le vendredi, d'une initiation à l'anglais dans le cadre scolaire. Tous les mardis après-midi, c'est dans la salle des aînés qu'ils ont rendez-vous avec Janet : toutes les consignes sont données en anglais, les différentes activités et les petits sketches à interpréter aussi. Rien ne vaut une immersion totale pour faire des progrès dans l'apprentissage d'une langue étrangère. So fun and so British !

#### LE COIN DES LIVRES

La bibliothèque en quelques chiffres : ce sont 5847 ouvrages et 155 CD qui sont mis à disposition de 370 lecteurs, dont 62 nouveaux inscrits pour 2014.

Tout au long de l'année, la bibliothèque municipale a enrichi son fonds propre de nouvelles acquisitions : albums pour enfants, bandes dessinées, documentaires - les Cahiers du Mézenc, livres jeux, cuisine, bricolage... - romans jeunesse et adultes - Muchacha de K. Pancol, Viva de P. Deville, Khadija de M. Halter, Oano et Salinger de F. Beigbeder, Le Royaume de E. Carrère, La Bastide du Colonel de F. Roche, Les 3 Promesses de A. Ducloz, Les Rochefort de C. Laborie, Joseph de Lafon - pour n'en citer que quelques-uns.

Chaque mardi après-midi, Christine, employée communale en charge de ce service, intervient auprès des élèves de maternelle de l'école publique « Les Copains » dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.

**Horaires d'ouverture :** le mercredi de 15 h à 18 h - le vendredi de 17 h à 19 h - le samedi de 10 h à 12 h

Tarif abonnement annuel : 15 €



### CAPITO'TRAIL 2014. LA RÉFÉRENCE TRAIL EN HAUTE-LOIRE

"Le plus simple... le plus beau... le plus sympa..."  
(Paroles de coureurs...)

Le Capito trail 2014 a franchi une nouvelle étape cette année. Dans la continuité de 2013 l'épreuve organisée par l'association Chapeuil Sports Nature a connu un vif succès. Pour la deuxième année consécutive, la météo plutôt clémente a accompagné tout au long de la journée 800 coureurs venus de la France entière sur les quatre épreuves proposées :

- 419 coureurs sur le 14km
- 300 coureurs sur le 29km
- 45 coureurs sur le 1600 m
- 51 coureurs sur le 800m
- 360 marcheurs (1300 € reversés au comité départemental EPGV 43 « gym après cancer »).

Ce nombre d'inscriptions croissant commence à poser problème, notamment sur la course découverte 14 km où les compétiteurs « bouchonnent » sur certaines parties du parcours. Le Capito trail semble avoir atteint sa capacité maximale d'inscriptions. Pour pallier ce problème, un parcours supplémentaire est à l'étude afin de soulager la course découverte.

Toujours à l'étude, l'organisation de la randonnée et des courses enfants le samedi après midi pour créer de l'activité dans le village non plus sur une demi-journée mais sur deux. La matinée de dimanche sera entièrement consacrée aux épreuves adulte et permettra ainsi de proposer de meilleures conditions de course. Chapeuil sports nature étudie également la possibilité de s'équiper d'un système électronique (puces individuelles) pour simplifier et optimiser le chronométrage. Enfin à l'étude un challenge inter-course avec les organisateurs des courses de Saint Germain et Chaspinhac.

#### Remerciements :

*Merci à toutes les personnes impliquées dans la réussite de cette manifestation sportive, membres de l'association ou bénévoles. Merci à tous les annonceurs pour leur soutien financier. Merci à la municipalité pour la mise à disposition des infrastructures.*

Rendez-vous le week end du 24-25 octobre 2015 pour la septième édition du Capito trail



Yannick BOULHOL

### VIVRE LA PASSION DU SPORT

#### La Diagonale des Fous

"Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre".

Pierre de Coubertin



Yannick Boulhol et Jean François Boussit, licenciés au club « Sport Nature » ont porté les couleurs de la commune à quelques 10 000 kms de notre village en participant du 23 au 26 octobre à la Diagonale des Fous, le plus Grand Raid nature de l'île de la Réunion : une course en individuel de 172 kms pour un dénivelé positif de 9 996 m.

Pour cette année 2014, 2 200 inscrits étaient au départ de ce raid mythique, 1 351 à l'arrivée, sachant que la durée de l'épreuve ne devait pas excéder 65 heures pour prétendre

à une qualification.

L'objectif d'arriver à deux au bout de l'aventure ne s'est pas concrétisé puisque J François a abandonné au quarantième kilomètre : « une blessure pendant l'entraînement, un passage à vide, la peur de pénaliser mon ami qui voulait m'attendre, un crève cœur mais j'ai dû me rendre à l'évidence et arrêter la course », devait-il confier.

Mais les deux aventuriers qui se comprennent bien, s'accordent à dire « c'est le plus beau souvenir de notre parcours sportif. Outre la découverte de paysages merveilleux, nous avons fait des rencontres intéressantes. Et puis en courant, chacun apprend à se connaître car au final on peut demander beaucoup à notre corps ».

Pour Yannick, la ligne d'arrivée a été franchie après 57 heures de course dans des conditions parfois difficiles, des blessures aux pieds, mais fier d'avoir atteint l'objectif fixé : « de la fatigue certes, mais si heureux d'avoir partagé cette arrivée avec famille et amis qui tout au long du parcours étaient présents. A chaque étape ils assuraient le ravitaillement et me prodiguaient leurs soins et encouragements ».

Alors que la vie a repris son cours, une autre idée germe dans les esprits, un autre défi à relever : l'Ultra-Trail du Mont Blanc.

Bravo à vous et à bientôt pour d'autres aventures.

Joëlle FURNEL

### CLUB "CHAPTEUIL LOISIRS": QU'ES ACO ? NOUVEAU VENU DANS LE PAYSAGE ASSOCIATIF CAPITOLIEN ?

Créé voici quatre décennies, le Club des aînés de St Julien Chapeuil est affilié à la Fédération des Aînés Ruraux. Cette création répondait aux besoins du moment en matière sociale et sociétale. Au fil des ans les choses ont évolué et ce clivage entre actifs et retraités s'avère inopportun.



Aussi la Fédération des Aînés Ruraux a-t-elle pris la décision de supprimer cette condition de retraité pour accueillir tout un chacun au sein de clubs de loisirs généralistes –sans renier ses objectifs premiers-.

Bienvenue donc à chacun disposant de temps libre et souhaitant passer quelques moments en société. Rendez-vous à la salle "des aînés" un jeudi après-midi sur deux et tous les vendredis après-midi.

Pour 2015 sont d'ores et déjà prévus, outre les activités régulières du club, un séjour d'une semaine à Grasse en avril, une sortie d'un jour à la Ribote à LUSSAS (07) en mai.

Pierrette SAMANNI

### LOUS COUNTAIRES D'A SAN JULIO

#### KNOCK ou le triomphe de la médecine



Les adhérents à l'association « Lous countaires » (environ 15 personnes) qui participent tous les lundis à 17h aux cours de patois initiés par Pierre LHOSTE ont décidé voilà une bonne année de revisiter Knock.

C'est sous l'inspiration de Pierre ROYER que tout cela a été possible. Il a revisité l'œuvre de Jules Romains en y apportant la traduction de certaines répliques en patois. Ce travail lui a demandé une préparation de plus de 25 pages de texte et a duré plusieurs mois. Il s'était mis au défi de jouer cette pièce satirique avec le lan-

gage patoisant et populaire sans en perdre la fidélité de l'auteur. La mise en scène et la réalisation des accessoires et décors ont demandé aussi beaucoup d'investissement..

Les deux représentations des 15 et 16 novembre 2014 se sont déroulées à guichet fermé. Il faut croire que les textes mi-patois, mi-français ont été appréciés.

Les spectateurs sont souvent restés en haleine en retrouvant les expressions et situations cocasses comme avec le tambour, le notaire, etc..., ou bien lorsque le docteur Parpalaïd de retour à son village ne reconnaît pas l'auberge de Rose et finit par prendre son mouchoir comme tous les autres habitants !.

« Tout homme bien portant est un malade qui s'ignore. », c'est la devise de Knock .

Les docteurs Knock et Parpalaïd très bien interprétés ont, tout particulièrement, contribué à la réussite de ce spectacle.

Les countaires ont donné le meilleur d'eux-mêmes et peuvent être fiers de leur prestation.

Le fruit de plus d'une année de travail a été récompensé par ces deux représentations avec une salle comble.

Ils remercient encore une fois le nombreux public venu passer un bon moment.

Jean POUGET

### YOGA

Ces cours suivent la tradition indienne du Hatha-Yoga. Toniques et dynamiques, les séances comprennent relaxation, assouplissement, tonification et respiration.

**Vendredi de 18 h 45 à 20 h 00** dans les locaux de l'école publique « Les Copains ».

**Pour renseignements contacter :**

**Seunam : 04.71.01.00.73 / 06.88.88.35.33 Mail : ffroger43@aol.com**

**Seunam : mcolette43@aol.com**

### DU NOUVEAU

**Atelier de sophrologie le lundi de 18H 30 à 20H dans les locaux de l'école publique :**  
**Renseignements au 06 64 90 81 79.**

## ...A L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS

### LE BILLET DE L'AGORA :

*Cent ans ! Il y a 100 ans...*

*Comment parler de la Grande Guerre, celle de 1914, celle qui a saigné nos campagnes, celle qui a annoncé le bouleversement et l'entrée dans le XXème siècle ?*

L'AGORA, autour du 11 novembre, a présenté une série d'interventions pour permettre de s'informer, de discuter, d'échanger sur la Grande Guerre. Plus de 900 personnes, dont notamment la jeunesse avec des classes des collèges et des primaires, y ont participé.

Il y a eu l'exposition artistique à la crypte, des oeuvres de Marcelle Benhamou, plasticienne lyonnaise.

Une série de transformations sur papier, à partir d'une photographie d'un poilu et son

chien, les deux avec un masque à gaz, et intitulée "J'ai tant voulu partir".

Il y a eu l'exposition "Les Poilus de Saint Julien" à la Mairie où ont été présentés des documents, photos, articles de journaux sur les capitoliens ayant participé à la Grande Guerre.

Il y a eu le week-end cinéma, où 4 films récents et anciens ont permis de débattre et d'échanger.

Il y a eu la conférence et les visites des Monuments aux morts du canton avec Georges Michel.

*Ne pas oublier et comprendre, aussi.*

### A NOTER !

Pour faire connaître la création contemporaine locale et des alentours, nous organisons, le week end de Pâques 2015, un salon des Arts Visuels à Saint Julien, le salon "Explor'Arts".

Les artistes (peintres, sculpteurs, photographes, etc...) seront invités à présenter leurs travaux au public du 3 au 7 avril, à l'espace associatif et culturel, et ceux qui sont candidats peuvent prendre contact avec l'AGORA.

AP CAIXAS



### TRAVERSEE DES SUCS - 3<sup>E</sup> DIMANCHE DE SEPTEMBRE

*Une halte réconfortante pour les vététistes partis de Saint-Etienne-Lardeyrol*



Le dimanche 21 septembre, la place de la mairie était animée par l'accordéon d'Aimé Chalendar. Et pour cause, dès 7h30 en dépit de l'orage de la nuit, les premiers vététistes inscrits pour la Traversée des Sucs faisaient halte et pouvaient prendre un petit encas réconfortant organisé par la commune.

Les participants appréciaient les produits locaux et entre autres la soupe aux légumes offerte et mitonnée par le restaurant Les Gourmands disent.

Les élus autour du maire et des bénévoles du groupe cyclo se sont activés tout au long de la matinée afin que ce moment soit un succès.

Après le réconfort, place à l'effort : en effet les plus courageux prenaient la direction du Gerbier de Jonc (140 kms) ou du Mézenc et d'autres celle du Meygal.

J.F.



### QUELQUES NOUVELLES DE MEYGALIMENTERRE...

#### Le festival des films documentaires "semons l'avenir"

Cette année encore le festival a été le point d'orgue des activités de l'association.

La troisième édition les 17, 18, 19 octobre était un bon cru.

Le thème principal retenu était : **l'eau**, avec par exemple « villes en eau trouble » ou « agua boa ».

Le vendredi, 130 jeunes du collège Jules Romains ont d'ailleurs participé à une séance de projection à ce sujet, ils ont aussi profité d'une intervention de l'association LACIM.

D'autres thèmes tels que **l'éducation** (« l'éducation positive », « les cinq qualités qui font réussir ou échouer à l'école »), **l'agriculture alternative** (« protéger le sol pour protéger la biodiversité », « à la découverte de l'agricul-

ture bio ») étaient abordés à travers des films et des débats.

Les expositions de photos d'art bien mises en valeur ont été particulièrement remarquées, la librairie Merligane et les éditions du Roure vendaient des livres ; à la mairie Alain Groisier présentait et commentait un travail intéressant sur les noms de lieux liés à l'eau ; le Conservatoire du paysage vous proposait d'apporter vos pommes pour les reconnaître et ainsi participer à la conservation des variétés locales anciennes.

Côté festif et gastronomique, la « petite restauration bio » du festival a été appréciée, avec ses soupes, ses tapas inventives au fromage de chèvre, au poivron ou à la charcuterie. La soirée couscous et le concert de musique du Magreb en partenariat avec Agora ont affiché complet.

#### Un nouveau lieu pour retirer les produits commandés aux producteurs de Meygalimenterre

Un accord vient d'être trouvé avec le Conseil municipal de **St Julien Chapeuil**. **A partir du mois de janvier 2015, les adhérents de Meygalimenterre pourront venir chercher les produits commandés à l'Espace associatif et culturel de St Julien Chapeuil.** Les producteurs de Meygalimenterre payeront un droit de place à la mairie pour occuper l'auvent et la petite salle quand le temps est trop froid.

L'association Meygalimenterre se félicite

de cette disposition qui permettra aux adhérents un accès plus facile et de proximité aux produits bio.

**Les permanences ont lieu les jeudis de 18 à 19h** pour venir vous renseigner et découvrir comment fonctionne notre association et son système de commandes !

Nous tenons à remercier les élus de la commune de St Pierre Eynac qui nous ont accueillis chaleureusement ces dernières années.

Eliane ROMEUF



### LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Initiée aux USA, la Banque alimentaire célèbre cette année ses trente années d'existence. Anniversaire dont on se passerait volontiers.

Le 13 mars 1984, dans le journal La Croix, sœur Cécile Bigo sous le titre "J'ai faim" lance un véritable cri d'alarme : un nouveau "J'accuse" destiné à réveiller les consciences et à alerter l'opinion sur les problèmes récurrents de la pauvreté et de la précarité dans notre pays.

Comme dans des milliers de communes de France, vendredi 28 et samedi 29 novembre s'est tenue dans l'enceinte de l'Intermarché de St-Julien-Chapeuil la collecte de la Banque alimentaire. Des membres bénévoles du Secours Catholique et des élus municipaux se sont relayés pour sensibiliser la population. Cette collecte, grâce à la générosité de nombreux donateurs, a permis de récolter des denrées alimentaires de première nécessité, des produits d'hygiène et des aliments pour bébés.

Un bel exemple de solidarité qui, en ces temps douloureux de crise, fera bien des heureux.

Jacques GOYARD



## ...A L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS / VIE MUNICIPALE

### LE 7E ART À SAINT-JULIEN...

Chaque dimanche, à 18 h, un groupe de bénévoles capotiens vous invite à une séance de cinéma, à quelques pas de chez vous.

Proposée dans le cadre de l'association Cinévasion depuis 2 ans, cette activité se déroule désormais en partenariat avec Cinélux, cinéma itinérant sur 6 communes, basé à Yssingaux. De sorties nationales récentes, les films sont choisis en concertation avec M. Jolivet, dirigeant de Cinélux, mais la programmation dépend également des sociétés distributrices. Ponctuellement, est prévue une séance à destination des enfants.

Vous pouvez consulter les programmes en mairie, sur les panneaux d'affichage communaux (place de l'Europe, rue Chaussade, place du Marché, dans les villages), sur le site internet de la commune et dans certains commerces.

Un appel est lancé aux cinéphiles et amateurs du grand écran qui voudraient venir renforcer l'équipe composée de 10 bénévoles dont 4 formés au numérique ; ceci permettrait d'alléger les tâches qui vont de la réception du film, le dimanche matin, à sa projection, en passant par l'installation du matériel et la délivrance des billets d'entrée.

Le 7e art dans notre commune, c'est un moment de divertissement, d'émotion ou de réflexion à partager.

**Séance : salle de la mairie, le dimanche à 18 h (et 14 h 30 si séance pour enfants).  
Tarifs : enfant 4,50 € - adulte 5,50 €.**

Christiane CHEVALIER - Françoise MINGOT



### LE NOËL DES AÎNÉS

C'est à l'espace associatif et culturel que les aînés se sont réunis le dimanche 23 novembre. Le repas festif était organisé par le restaurant « Les Gourmands disent ». Les saveurs d'une préparation maison ont été appréciées de tous.

L'animation a été assurée par le groupe « Scalp A2libs ». Les plus en forme ont pu danser au son de l'accordéon diatonique et autres instruments.

André Ferret et Christiane Chevalier assistaient au repas et après les discours d'usage ont mis à l'honneur les deux doyens de l'assistance : Mme Parrat Marie Louise et

M. Dubois Henri.

Ce rendez vous annuel est un moment de rencontre, d'échange et de partage chaleureux et joyeux entre tous.

Pour ceux qui n'ont pas assisté à ce repas, des colis préparés avec des produits locaux ont été portés à domicile par les élus.

Agnès MOURLEVAT



## LE COIN DU PATOIS

### LA PATOISE

#### La patoèsa

(o lo plor dèlh paure Joan)

I /

Joandon que trobava chansons e conlètas  
Dins lo biais de sos vèlhs  
Avià pas tojorn rason vars lo mèstre  
d'escòla

O, vars los sièus que ne'n volian far un  
monsur!

Mas 'quèlh garçon s'èra espelit  
Coma la flor daus prats  
E quand Joandon parlava, nos autres, a  
l'esconduda

L'escotavam sans lo mespresar

Perçò que o disià  
Amb una lenga qu'èra encara nôstra.

II

Pamins, a cha pauc, los temps s'èran esversats.  
E, dempuèis, per far coma los autres  
Joandon aguèt la vergonha dèlh parlar de  
son caire

Aiara, sos enfants parlan mas francês.  
Mas si laissez faire; si i a ges de raviure  
Sarem mas, bien lèu, quaucos unes  
A solaçar, sans despeit, en nôste patoès  
A biure un canon e dansar la bourrée!

#### La patoise

(ou la complainte du pauvre Jeannot)

I /

Jeannot, qui inventait des chansons et des  
blagues

A la façon de ses anciens  
N'était pas toujours compris de son maître  
d'école

Ou, dans sa famille qui voulait en faire un  
Monsieur!

Mais ce garçon s'était épanoui comme une  
fleur des prés

Et, quand Jean parlait, nous l'écutions

En cachette, sans le mépriser

Parce qu'il s'exprimait dans une langue  
Qui nous appartenait encore!

II

Pourtant, peu à peu, le temps avait basculé  
Et, depuis, pour faire comme tout le monde  
Jeannot eut honte du parler de chez lui.

Aujourd'hui, ses enfants ne parlent que  
français.

Mais, si nous laissons faire; s'il n'y a pas de  
regain

Nous ne serons bientôt plus que quelques  
uns

Pour discuter, sans rougir, en patois de  
chez nous

A boire un "canon" et à danser la bourrée!

Voici quelques réflexions, un peu désabusées, sur l'avenir de nos patois occitans  
(qui font partie, eux aussi du patrimoine).

Heureusement, depuis quelques années, on assiste comme à un renouveau.

P. CHAPUS



## MAIRIE DE SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

### Nouveaux horaires

**Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9 h à 17 h  
Jeudi : de 9 h à 13 h 30 - Samedi : de 9 h à 12 h (sauf juillet et août)**

#### Note Info :

● Mairie de St Julien Chapteuil : Tél : 04-71-08-70-14 - Fax : 04-71-08-42-20  
E.mail : mairiestjulienchapteuil@wanadoo.fr ; Site internet : www.saintjulienchapteuil.fr

## NOTRE HISTOIRE

### SAINT JULIEN CHAPTEUIL 1870 - 1914

Après la défaite de 1870, quand la France préparait la "Revanche".  
Quelques signes recueillis dans les journaux locaux, ou les archives départementales.

#### L'Echo du Velay

(journal royaliste)

1890 (11 novembre)

A l'occasion de la mort de Chatrian, on a pu reprocher à ce collaborateur d'Erkman :

"d'être responsable du mépris de la patrie, de la discipline militaire, de l'horreur de la guerre.

Alors que la guerre suscite les beaux sentiments, le dévouement, elle inculque l'esprit de discipline et développe l'intelligence et le génie.

Elle favorise les inventions.

Eh! Morbleu **Vive la guerre!**

Le bon égoïsme, prêché par Mr Chatrian dans ses "romans nationaux", n'est pas français.

#### La "Haute-Loire"

1891 et 1892 (14 juillet) à St-Julien :

"...A quatre heures du soir, les élèves (de la nouvelle école laïque) et leur maître, (Mr Boudignon), ont parcouru la ville, au son du tambour, drapeaux en tête, armés de fusils (en bois).

Ils ont chanté "la Marseillaise des écoles" puis, ils ont manoeuvré sur les places de la mairie et du marché..."

1903 (5 février) Tirage au sort à St-Julien

Toute la journée, les conscrits ont parcouru la ville, drapeaux en tête, en chantant des chants patriotiques.

Les conscrits, enrubannés, arboraient fièrement leur numéro.

1910 (14 décembre) St-Julien

Une société de **tir scolaire** vient de se constituer ...

But : préparer les jeunes gens à faire de bons soldats (à partir de la "communale, en les initiant au tir.

1911 (13 mars)

A Saint-Julien-Chapteuil, un **concours de tir** est organisé par la jeune société la « **Patriote** » dirigée par Mr Richier instituteur.

1912 (3 juillet)

**Fête scolaire** donnée par « l'Echo du

Meygal » dirigée par les institutrices.

Il y avait 600 personnes dans la halle aux grains de la mairie !

La **patrie** était symbolisée par un groupe de vingt jeunes filles, aux voiles blancs, immobiles, abritées sous les plis du drapeau tricolore, représentant la France.

La Marseillaise fut interprétée par un chœur de 60 exécutants.

#### Archives scolaires

1884 Mr Barrier (école du Fraisse)

Récitation : "Tu seras soldat".

1891 Mr Chirol (adjoint à St-Julien)

Lecture : "la vengeance des allemands".

1891 Mr Chometon (Bard)

Chant : "le drapeau de la France".

1893 Mr Simon Boyer (directeur à St-Julien).

Chants : "la marche des bataillons scolaires" et "le cri de guerre". (en sortant de classe)

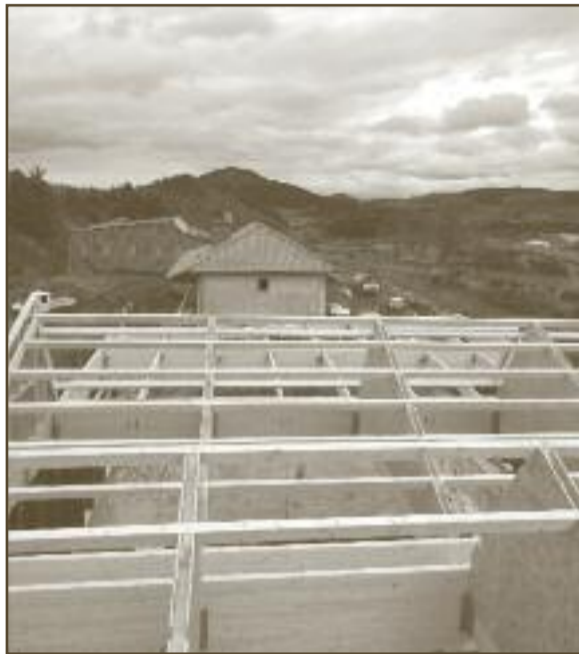


## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### LA GARE DE LANTRAC

Les travaux vont bon train à la Gare de Lantriac : la gare a retrouvé ses portes et fenêtres, et les entreprises chargées des aménagements intérieurs (plomberie, électricité, plâtrerie) croisent leurs compétences sur le chantier. À côté de cet ancien bâtiment, l'entreprise Guilhot, du Mazet-Saint-Voy, élève une nouvelle structure bois : la Halle, qui accueillera la patinoire synthétique.

Les travaux, qui devaient être terminés à la fin de l'année 2014, prendront un peu plus de temps que prévu, mais la patinoire, dont la commande a été validée à l'unanimité par le Conseil Communautaire, devrait être installée par le prestataire choisi (Synergla) et prête à fonctionner au tout début du printemps prochain... histoire de prolonger la saison de glisse !



### SCoT DU PAYS DU VELAY

Depuis septembre 2013, la Communauté de Communes du Meygal travaille avec les collectivités voisines, dans le cadre du Pays du Velay, pour élaborer un Schéma de Cohérence Territoriale, un SCoT. Un SCoT, un SCoT, mais qu'est-ce que c'est ?

Dans notre paysage institutionnel complexe, le SCoT répond à la nécessité d'avoir une réflexion cohérente et globale sur l'aménagement de grands territoires correspondant aux bassins de vie et d'emplois (dépassant donc les frontières administratives traditionnelles des communes ou même souvent, des intercommunalités).

L'élaboration d'un SCoT répond aux deux idées ambitieuses complémentaires suivantes :

#### La construction d'un projet collectif et solidaire

L'un des principaux intérêts du Schéma de Cohérence Territoriale est de construire un projet commun et partagé par l'ensemble des acteurs du territoire tout en valorisant sa diversité. Cela fait du SCoT, au-delà d'un document juridique, un véritable projet de vie collective : en définissant les lieux de logement, de travail, de loisirs (à travers la prise en compte des zones protégées, des sites classés et de futurs équipements structurants) et en imaginant l'organisation des transports, il met en perspective le mode de vie des habitants du territoire concerné pour les 20 ans à venir. Chez nous, ce projet se bâtit dans le périmètre du Pays du Velay, et regroupe 7 intercommunalités : Communauté de Communes du Meygal, Communautés de Communes du Pays de Craponne, de l'Emblavez, des Portes d'Auvergne, du Mézenc et de la Loire Sauvage, des Pays de Cayres et de Pradelles et Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

#### La volonté d'inscrire l'avenir dans les principes du développement durable

Il appartient au SCoT de choisir une voie de développement durable, permettant à la fois la protection de l'environnement et le développement économique et social : le principe d'équilibre entre renouvellement et développement urbain d'une part, et préservation des espaces naturels, agricoles et paysagers d'autre part, le principe de diversité des fonctions urbaines (habiter, travailler, se

déplacer, se divertir, etc...) et de mixité sociale, le principe d'utilisation économe et équilibrée des espaces, de préservation des ressources naturelles et de prise en compte des risques.

#### « Penser global, agir local »

L'intérêt et la plus-value d'un SCoT sont donc d'appréhender la gestion de l'espace et le développement territorial de manière globale, en travaillant sur les interactions et l'équilibre entre différentes thématiques : urbanisme, déplacements, préservation... , avec une vision à long terme. Le SCoT sera le garant d'une cohérence et d'une planification globale du cadre de vie sur les questions de déplacements, d'habitat, d'économie, d'éducation, de culture, d'environnement... Il constituera donc une condition générale d'équité entre les citoyens et entre les différents acteurs du territoire concernés par ces questions (agriculteurs, entreprises, associations...).

Après avoir travaillé sur un diagnostic partagé du territoire, les élus commencent à se pencher en cette fin d'année 2014 sur le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Une réunion publique sera organisée pour vous présenter l'état de leurs travaux. La date, encore à fixer, sera annoncée sur notre site internet : [cmevgal.fr](http://cmevgal.fr)

Pour en savoir plus sur les avancées de ce chantier ambitieux mais passionnant, passionnant parce qu'il nous concerne tous, et qu'il va impacter notre façon de vivre dans les prochaines années, rendez-vous sur : <http://scotduvelay.blogspot.fr/>

## PAYS DU VELAY

### ATELIER URBANISME VERT

#### ARCHITECTURE ET PAYSAGES



Après un premier atelier réussi en juin à Polignac sur le sujet de la « Nature en ville et espaces verts », le Pays du Velay organisait mardi 14 octobre à 17h30 en mairie de St-Julien-Chapteuil un second atelier d'urbanisme vert sur les thèmes de l'architecture et du paysage.

4 présentations pour sensibiliser les élus sur les outils à leur disposition pour prendre en compte l'architecture et les paysages dans leurs projets d'urbanisme et d'aménagement : Charte architecturale et paysagère, Plan Local d'Urbanisme, projets de développement touristique, acteurs à mobiliser, etc.

C'est à partir de deux cas concrets que les élus ont pu réfléchir : le PLU en cours d'élaboration sur la commune de St-Julien-Chapteuil avec des enjeux spécifiques sur la

qualité des entrées du bourg et ses zones d'activités, et le Parc d'Activités à forte qualité environnementale de la Communauté de communes entre Dore et Allier à Lezoux (63) venue témoigner pour l'occasion.

Une cinquantaine d'élus des 6 Communautés de communes de Craponne, des Portes d'Auvergne, de l'Emblavez, du Meygal, du Mézenc et de Cayres-Pradelles ainsi que de la Communauté d'agglomération se sont rendus à cet atelier.

Un atelier réussi organisé dans le cadre d'un fort partenariat entre le CAUE 43, la Communauté de communes du Meygal, la commune de St-Julien-Chapteuil et le Pays du Velay.

Carine DEMOURGUES

### RYTHMES SCOLAIRES



La réforme des rythmes scolaires a été mise en place dès la rentrée 2014 sur le territoire du Meygal. Cela concerne 419 élèves des sept écoles publiques du territoire communautaire. « Un choix et une volonté forte pour les sept communes membres de travailler ensemble, compte tenu du coût (environ 200 € par enfant à la charge de la commune) et de la complexité de mise en place de cette réforme, afin de la traiter de manière cohérente et équitable à l'échelle du territoire » précise Raymond Abrial, le Président. Un choix largement approuvé par les parents, puisque 86 % des enfants participent à ces « Temps d'Activités Périscolaires ».

La volonté des élus a été de bâtir un projet de qualité, cohérent pour une offre de services uniforme en s'appuyant sur le centre de loisirs intercommunal pour structurer l'action commune. La Communauté de Communes du Meygal coordonne le travail de mise en place d'activités de qualité, ludiques et de découverte où les enfants participent par

groupe. Pour les maternelles, des dispositifs particuliers ont été mis en place, selon les préconisations de l'Éducation Nationale.

Chez nous, c'est le (\*jour) qu'ont lieu ces temps d'activités péri-scolaires, et les enfants, selon leur classes, ont pu découvrir au cours de ce premier trimestre des activités artistiques, sportives ou de découverte. Au programme pour les deux trimestres à venir, encore plein d'activités : modelage, anglais, vannerie, relaxation ou éveil du corps, danse hip hop, athlétisme, multi-sports, et... autres découvertes du patrimoine, de la botanique, ou des expérimentations scientifiques.

\* jour

- le mardi après-midi pour les écoles de Saint-Julien-Chapteuil et Montusclat
- le jeudi après-midi pour les écoles de Lantriac et Queyrières
- le vendredi après-midi pour les écoles du Pertuis, Saint-Hostien et Saint-Pierre-Eynac

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**RECENEZ-VOUS EN MAIRIE**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) DEFENSE .GOUV.FR



### SICTOM EMBLAVEZ - MEYGAL

Le vocable SICTOM signifie Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères. Si la collecte est bien connue des usagers, le traitement n'en demeure pas moins complexe et sensible.



Le Sictom Emblavez Meygal qui regroupe 21 communes adhérentes a, pour éliminer les déchets ménagers produits, exploité de 1975 à 2007 le centre de stockage au lieu-dit « La Croix de Jalore » commune de Rosières.

Les déchets ont été broyés et déposés en couches successives formant un monticule de 150 000 m<sup>3</sup>, sur une surface de 2,2 hectares.

Malgré des travaux de réhabilitation terminés en 2010, ce site nécessite une surveillance quotidienne et ceci jusqu'en 2037 (trente années après la fermeture).

De 2007 à 2014, les déchets ménagers produits par l'ensemble des habitants du Sictom Emblavez Meygal ont été traités soit par incinération à l'usine de Bayet dans l'Allier (4 années), soit stockés dans le centre d'enfouissement technique (CET) de Monistrol en Haute-Loire (3 années) en utilisant pour le transport notre quai de transfert à Rosières, propriété du Sictom.

Depuis le 1er juillet 2014, les déchets produits par les 20 000 habitants du Sictom Emblavez Meygal sont transportés et traités au centre de tri et de valorisation ALTRIOM, construit et géré par le groupe Vacher sur la commune de Polignac (Haute Loire). Ce centre reçoit également les déchets ménagers de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, des Pays de Craponne, d'Allègre et de Saugues, soit un total annuel de 25 000 tonnes environ de déchets ménagers.

L'innovation ALTRIOM réside dans le fait que le tri et le recyclage des matières contenues dans le gisement de déchets se font à l'intérieur du centre de façon industrielle en utilisant des technologies nouvelles.



Sachant que nos déchets ménagers, sont constitués de :

- 30 % de matière organique issue de la préparation et des restes de repas, valorisable par compostage.
- 30% de produits recyclables = papiers, cartons, bouteilles plastiques, boîtes de conserves, verre...
- 30% de très nombreuses sortes de plastiques et de textiles ménagers.
- 10% de produits divers et ultimes non valorisables à ce jour.

Les trois premières fractions feront l'objet d'un traitement spécifique sur le site ALTRIOM, le reste (10%) partira à l'enfouissement.

Le compostage vise à dégrader la matière organique pour la transformer en amendement stabilisé riche en humus. Selon un processus aérobie (présence d'oxygène) on obtient un compost qui doit être conforme aux normes françaises, pour un retour dans les sols.

Le recyclage « matière » : malgré les collectes sélectives déjà en place (éco-points ou bacs jaunes), il suffit de soulever le couvercle d'une de nos poubelles pour se rendre compte de tout ce qui pourrait être recyclé. ALTRIOM permet de capter ce gisement par des solutions techniques innovantes : tapis balistiques, tri optique, magnétisme...

Reste la valorisation du dernier tiers qui consiste à préparer un combustible solide de récupération (C.S.R.) déchet à fort pouvoir calorifique tels que les plastiques complexes, les textiles ménagers... Ce combustible alternatif va remplacer le fioul lourd dans les fours des cimenteries.

Malgré ces techniques, nous devons continuer de trier en amont certains déchets comme le verre, les piles, médicaments, néons, lampes... qui viennent polluer les produits valorisables et qui nécessitent d'autres filières de traitement.

D'où l'intérêt du guide pratique du tri sélectif joint à votre bulletin municipal.

ALTRIOM est un des premiers centres de tri français à utiliser cette technique de valorisation.

**TRIER et VALORISER nos déchets n'est pas une mode éphémère, c'est l'affaire de tous.**

### LA TANAISIE

Quelle est donc cette plante aux fleurs jaunes bien connue de nos anciens qui séchait autrefois pendue à la poutre centrale de l'habitation ? C'est la tanaisie.

Elle peut atteindre 1 mètre de haut et possède des feuilles pennatilobées et des fleurs jaunes groupées en forme de boutons. Nos anciens s'en servaient pour chasser efficacement les insectes, les fourmis, les mites, les puces et les punaises. Elle servait également de répulsif contre les tiques : une friction des poignets, de la nuque et des chevilles avec les feuilles de cette plante permettait d'éloigner ces parasites qui détestent cette odeur. La tanaisie était aussi utilisée comme vermifuge, elle contient une huile essentielle dont un de ses constituants, la thuyone, est très toxique à dose élevée. Ses feuilles préparées en infusion étaient réputées pour leurs propriétés toniques, antispasmodiques et fébrifuges. Les apiculteurs se servaient aussi de cette plante une fois séchée comme combustible pour l'enfumeur car elle était aussi sensée avoir un effet calmant sur les abeilles.



Utilisée sous forme d'infusion, de décoction et de purin, cette plante poussant à l'état spontanée dans notre région est un des outils naturels à la disposition du jardinier bio. Mais comme toutes les plantes, elle doit quand même être utilisée avec précaution et discernement.

Bonne cueillette.

Jocelyne FAGOT

### ESPACES PUBLICS : VERS UN ENTRETIEN SANS DESHERBANTS



Des mesures de pesticides effectuées dans les eaux des rivières et des nappes souterraines en Auvergne révèlent des contaminations régulières sur de nombreux secteurs.

La présence de pesticides dans les eaux a des origines diverses. Une part importante de ces pollutions est due à l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, en particulier pour le désherbage. En effet, les désherbants chimiques sont, dans ces cas-là, souvent utilisés sur des surfaces imperméables ou peu perméables et sont entraînés par ruissellement vers les cours d'eau les plus proches avec pour conséquence une pollution accrue des rivières. Ces pesticides sont aussi présents dans l'air que l'on respire.

L'utilisateur de ces produits phytosanitaires est directement exposé aux dangers qu'ils présentent et doit donc utiliser des équipements de protection. Le public qui pénètre dans les endroits traités est lui aussi exposé sans protection. C'est pourquoi un affichage avec balisage de la zone traitée doit être fait 24 heures avant traitement et de 6 heures jusqu'à 48 heures après, en fonction du type de produit appliqué. L'utilisation de ces produits entraîne donc des contraintes en plus des désagréments occasionnés pour l'environnement et la santé.

Ces produits herbicides, insecticides, fongicides dont l'objectif est la destruction d'organismes vivants, même de manière sélective, ne sont jamais totalement inoffensifs. Leur utilisation implique une destruction de la faune et de la flore locales. Ils affectent directement des populations d'abeilles ou d'insectes, or ces espèces supprimées sont souvent la base de chaînes alimentaires de verté-

brés tels que les oiseaux, les amphibiens ou les mammifères.

Le contexte réglementaire européen et français invite aujourd'hui tous les utilisateurs de produits phytosanitaires à réduire les risques de pollution et à réduire l'usage de ces produits. La DCE (Directive européenne Cadre sur l'Eau) fixe aux états membres l'objectif d'une eau de bonne qualité d'ici 2015 en particulier vis à vis des pesticides. Le plan national écophyto, déclinaison française de la directive européenne, vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et à sécuriser leur utilisation.

L'objectif partagé du maintien de la biodiversité, de la restauration de la qualité de l'eau et de la protection de la santé et de l'environnement encourage à une meilleure et à une moins grande utilisation des produits phytosanitaires.

Quelques pistes pour un entretien plus respectueux de l'environnement dans la gestion des espaces publics :

- Appliquer une gestion différenciée et ne plus désherber certaines zones, accepter « l'herbe folle » là où elle ne pose pas de problème d'usage, de visibilité ou de déplacement.
- Favoriser les méthodes mécaniques et non polluantes.
- Se rapprocher des municipalités ayant fait ce choix et accumulé de l'expérience en la matière (la commune d'Ytrac dans le Cantal).
- Réfléchir à un fleurissement différent en favorisant les essences adaptées et résistantes.

Notre environnement ainsi que notre santé sont précieux, des actions telles que la suppression des produits phytosanitaires est un progrès et une prise de conscience non négligeables. L'équipe municipale, par la commission environnement se penche sur ce problème afin d'envisager des solutions qui rendraient notre commune plus propre et plus saine.

Serge PETIT

## INFOS COMMUNALES

### AU CENTRE DE SECOURS MERCRI M. le maire...

Depuis le 31 décembre 2014, le centre de secours de Saint-Julien-Chapteuil compte un sapeur-pompier en moins. En effet le lieutenant André Ferret a décidé de mettre un terme à son engagement de sapeur-pompier volontaire.

Lors de sa mise en retraite de sapeur pompier professionnel en octobre 2010, il avait jugé opportun de mettre ses compétences au service de ses administrés et était venu rejoindre nos rangs. Lui, qui sa carrière durant avait formé les moniteurs de secourisme du centre, reprenait le « métier » dans sa fonction la plus élémentaire. Lieutenant, en charge de la formation lors de sa carrière professionnelle, il a passé ces quatre années à se recycler sous notre autorité, pour pouvoir continuer à « décaler » dans nos engins, étrange retour de destin !...

Son engagement au centre était voulu dans le but de se mettre à disposition de la population et de renforcer notre effectif.

Il a donc connu les astreintes des volontaires que nous sommes, acceptant les interventions de nuit et les gardes de dimanches.

Les dispositions législatives rendaient cet engagement possible, mais lui seul avait décidé de ce choix.

Par le passé, des sapeurs-pompiers devenus maires avaient dû démissionner pour se consacrer à la mairie : Louis Boyer, Paul Reynaud.

Lors de notre fête de sainte Barbe, il se voyait remettre la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon « OR » pour trente cinq années d'engagement ; il était nommé également capitaine honoraire.

Longue retraite, mon capitaine, et au plaisir de se rencontrer.

Capitaine Jean-Pierre EXBRAYAT,  
chef de centre

### A LA COMMUNE :

#### René Riffard a pris sa retraite

Le départ en retraite de René Riffard, agent aux services techniques, a été fêté en mairie, le vendredi 10 Octobre en fin d'après-midi. C'est en présence des élus, des collègues, des amis, de son épouse Hélène que ce moment rempli d'émotion et de surprise... s'est déroulé.

René Riffard, après avoir exercé le métier de menuisier, a commencé sa carrière sous la municipalité de Paul Reynaud en qualité d'agent d'entretien pour la clôturer en 2014 comme agent technique principal 1ère classe avec une connaissance parfaite de la commune : « tu en es un peu la mémoire vivante », précisera le maire. Puis il saluait le rôle de l'homme dans son travail accompli avec « abnégation, discrétion, régularité et qualité » au service des élus et des habitants durant 28 années. Des propos qui revenaient de la part des invités qui allaient prendre successivement la parole : Eric Coste adjoint et André Raveyre ancien maire de la commune. Avec une grande surprise et une immense joie, le nouveau retraité recevait un cadeau inattendu mais ô combien apprécié : une petite chienne épagneul répondant au prénom de Jessie qui accompagnera désormais le chasseur passionné de nature dans ses sorties en forêts et ses randonnées. Le pot de départ traditionnel clôturait ce moment chaleureux et émouvant.



#### Mathieu Cuoq lui succède.

Mathieu a pris ses fonctions le 2 juin 2014 pour commencer à se former au travail d'agent technique auprès de René Riffard. Durant cette période de travail en binôme en juin, juillet et août, il lui a appris les ficelles du métier avant de partir.

Mathieu est stagiaire depuis le 1er septembre et s'occupe principalement de l'entretien des bâtiments, de la sécurité, du déneigement.

Bienvenue Mathieu !

Joëlle FURNEL

### NOCES DE PLATINE :

#### Christiane et Jean Couret ont été honorés pour leurs 70 ans de mariage



Christiane et Jean Couret se sont mariés le 27 mai 1944 en mairie de St Julien-Chapteuil devant Jean Barriol, le maire de cette époque.

Le samedi 11 octobre 2014 en fin de matinée, 70 ans plus tard, dans la même mairie, Christiane et Jean Couret, famille et amis, étaient accueillis par le maire André Ferret entouré d'élus pour honorer le couple. L'occasion était donnée au premier magistrat de relire l'acte contenu dans le registre des mariages de l'année 1944, de procéder au renouvellement des consentements et d'adresser des propos chaleureux devant leurs cinq enfants. Aujourd'hui douze petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille.

Vœux de bonheur et de santé, bouquet de fleurs, applaudissements accompagnaient cet anniversaire exceptionnel prolongé d'un moment convivial.

J. F.

## ÉTAT CIVIL DU 15 JUIN AU 28 DÉCEMBRE 2014

### Bienvenue à :

- Axel ALLIRAND  
Chaumard, le 7 août 2014
- Céleste ABRIAL  
5 route du Puy, le 24 août 2014
- Agathe, Julia VINCENT  
33bis, Le Ruisseau le 30 août 2014
- Dramane, Roger KAMARA  
L'Holme, le 9 septembre 2014
- Mattéo, Timéo, Noé SALVI  
Les Couderts, le 29 septembre 2014
- Flavy ARNAUD  
5, Vio du Riou le 6 octobre 2014
- Livio MURU  
Le Betz, le 26 octobre 2014
- Lucas, Simon BERTHET  
11, rue de L'Holme le 16 novembre 2014

### Souvenir de :

- Pierre Gabriel BOYER  
Epoux de Marie Louise NICOLAS  
Maison de retraite  
Le 12 juillet 2014
- Justine MALLET  
Epouse de Emile BOULHOL  
Maison de retraite  
Le 13 juillet 2014

● Marie Louise GALLENCA  
Veuve de Pierre CHARBONNIER  
Maison de retraite  
Le 20 juillet 2014

● Albert Maurice DEVIDAL  
Veuf de Marie CHALENDAR  
Maison de retraite  
Le 26 juillet 2014

● Justin, Marie, Noël VIDAL  
Epoux de Odette GARNIER  
10, Place du Marché  
Le 14 août 2014

● Joseph Marius Antoine VINAI  
Epoux de Marie Rose MALLET  
3, La Vio du Breuil  
Le 24 septembre 2014

● André Jules ARSAC  
Epoux de Marie Rose ARGAUD  
Maison de retraite  
Le 1er octobre 2014

● Gérard Paul Ferdinand Henri BEUGNET  
Epoux de Annie ARNAUD  
10, Vio du Breuil  
Le 26 octobre 2014

● Justine MONCHAMP  
Veuve de Marcel MACHABERT  
Le Fraisse  
Le 18 novembre 2014

● Aurélie Elodie Eulalie Antonia Marcelline GARNIER,

Veuve de Jean-Marie ARGAUD  
Maison de retraite  
Le 25 décembre 2014

### Transcriptions de décès :

● Marie Virginie VINCENT  
Maison de retraite  
Le 3 août 2014

● Delphine DEBARD  
Veuve de Emile SOULON  
Place St Robert  
Le 21 août 2014

● Pierre Régis BOULON  
Epoux de Eliane MOULEYRE  
Chapteuil  
Le 24 septembre 2014

● Paul Théophile Régis PRADIER  
Epoux de Albertine PARIS  
1, Bois de la Roche  
Le 16 octobre 2014

● Marie-Jeanne VOCANSON  
Epouse de Gilbert BOULON  
St Marsal  
Le 25 octobre 2014

● Andrée FLAMION  
Veuve de Paul GUINAMAND  
19, place du marché  
Le 27 octobre 2014

● Marie-Antoinette Pierrette CHAPUIS  
Veuve de Jean ARSAC  
Le 10 novembre 2014  
Le Ruisseau

● Bernard Jean REYMOND  
Place St Robert  
Le 10 novembre 2014

● Maurice Paul Pierre LOUBET  
Epoux de Yvonne GROS  
Chapteuil  
Le 12 novembre 2014

● Antonia Alice Léa MATHIAS  
Veuve de Jacques VIDAL  
Maison de retraite  
Le 25 novembre 2014

● Jacqueline Mauricette ROBERT  
Epouse de René GUERIN  
La Faye  
Le 3 décembre 2014

● Marcelle Juliette GERENTON  
Veuve de Marcel MASSON  
14, Quartier du Ruisseau  
Le 16 décembre 2014

### Félicitations à :

● Pierre, Damien VALTY et  
Leila EISSA  
Le 23 août 2014

● Julien Raymond MARSAL et  
Coralie PETITJEAN  
Le 30 août 2014

● Laurent, Olivier RIX et  
Stéphanie BAUZON  
Le 22 novembre 2014